

Module 1 «Entrer dans une démarche concours»



PUBLIC CONCERNÉ : Agents relevant des services de l'administration centrale du ministère de l'intérieur souhaitant préparer l'examen professionnel d'APAE

1 - OBJECTIFS DE LA PRÉPARATION

- Comprendre les attentes et exigences du jury
- Anticiper sa préparation au concours dans sa globalité
- Définir des stratégies d'apprentissage prenant en compte ses contraintes et ressources
- Acquérir des outils pour développer sa culture administrative et exploiter ses connaissances
- Constituer des fiches de révision optimisées et élaborer un planning de révision réaliste

2 - DÉROULEMENT DE LA PRÉPARATION

Plusieurs sessions seront proposées entre décembre 2022 et juin 2023.

- Format : présentiel ou classe virtuelle (en fonction du contexte sanitaire)
- Nombre de places par session : 12
- Durée de la préparation : 2 jours en présentiel
- Horaires indicatifs : 9h15 - 17h00

3 – PRE-INSCRIPTION À LA PRÉPARATION

La fiche de pré-inscription devra être :

- complétée, dactylographiée par le candidat (numéro de matricule obligatoire)
- adressée à l'animateur ou correspondant de formation, chargé de recenser les pré-inscriptions et d'en informer la SDRF pour prise en compte.

Toute demande de pré-inscription qui parviendra à la SDRF après
le mardi 18 octobre 2022 ne sera pas prise en compte.



Compte tenu des places limitées par session, les candidats ayant déjà participé à cette préparation ne seront pas prioritaires.

4 - À L'ISSUE DU RECENSEMENT DES PRE-INSCRIPTIONS

Vous recevrez par courriel :

- une confirmation d'inscription comprenant un formulaire de validation hiérarchique à retourner dûment complété, daté et signé à votre correspondant local de formation ;
- un lien vers l'application *PLANIF* du ministère de l'intérieur qui vous permettra de choisir la session souhaitée ;
- pour les sessions en présentiel : une convocation 7 jours avant le début de la session

Module 2 «Constituer son dossier RAEP et se préparer à l'épreuve orale»



PUBLIC CONCERNÉ : Agents relevant des services de l'administration centrale du ministère de l'intérieur souhaitant préparer l'examen professionnel d'APAE

1 - OBJECTIFS DE LA PRÉPARATION

- Distinguer les éléments constitutifs du dossier RAEP et ceux constitutifs de la présentation à l'oral.
- Comprendre les attentes du jury dans le cadre de l'épreuve orale.
- Savoir mettre en valeur son parcours et ses compétences.

2 - DÉROULEMENT DE LA PRÉPARATION

Plusieurs sessions seront proposées entre janvier et juin 2023.

- Format : présentiel ou classe virtuelle (en fonction du contexte sanitaire)
- Nombre de places par session : 12
- Durée de la préparation : 2 jours
- Horaires indicatifs : de 9h15 à 17h00.

3 – PRE-INSCRIPTION À LA PRÉPARATION

La fiche de pré-inscription devra être :

- complétée, dactylographiée par le candidat (numéro de matricule obligatoire)
- adressée à l'animateur ou correspondant de formation, chargé de recenser les pré-inscriptions et d'en informer la SDRF pour prise en compte.

Toute demande de pré-inscription qui parviendra à la SDRF après
le mardi 18 octobre 2022 ne sera pas prise en compte.



Compte tenu des places limitées par session, les candidats ayant déjà participé à cette préparation ne seront pas prioritaires.

4 - À L'ISSUE DU RECENSEMENT DES PRE-INSCRIPTIONS

Vous recevrez par courriel :

- une confirmation d'inscription comprenant un formulaire de validation hiérarchique à retourner dûment complété, daté et signé à votre correspondant local de formation ;
- un lien vers l'application *PLANIF du ministère de l'intérieur* qui vous permettra de choisir la session souhaitée ;
- pour les sessions en présentiel : une convocation 7 jours avant le début de la session

Module 3 «Techniques d'expression orale»



PUBLIC CONCERNÉ : Agents relevant des services de l'administration centrale du ministère de l'intérieur souhaitant préparer l'examen professionnel d'APAE

1 - OBJECTIFS DE LA PRÉPARATION

- Acquérir des techniques d'expression orale utilisées par des comédiens.
- Acquérir des outils efficaces pour optimiser son aisance orale en utilisant les ressources de la communication non verbale et en travaillant sur la gestion du stress et de la confiance en soi. Distinguer les éléments constitutifs du dossier RAEP et ceux constitutifs de la présentation à l'oral.

2 - DÉROULEMENT DE LA PRÉPARATION

Plusieurs sessions seront proposées en octobre 2023 uniquement pour les candidats inscrits à l'examen professionnel d'APAE session 2024

- Format : présentiel ou classe virtuelle (en fonction du contexte sanitaire)
- Nombre de places par session : 8
- Durée de la préparation : 1 journée
- Horaires indicatifs : de 9h15 à 17h00.
- Formateur : prestataire extérieur

3 – PRE-INSCRIPTION À LA PRÉPARATION

La fiche de pré-inscription devra être :

- complétée, dactylographiée par le candidat (numéro de matricule obligatoire)
- adressée à l'animateur ou correspondant de formation, chargé de recenser les pré-inscriptions et d'en informer la SDRF pour prise en compte.

Toute demande de pré-inscription qui parviendra à la SDRF après
le mardi 18 octobre 2022 ne sera pas prise en compte.



Compte tenu des places limitées par session, les candidats ayant déjà participé à cette préparation ne seront pas prioritaires.

4 - À L'ISSUE DU RECENSEMENT DES PRE-INSCRIPTIONS

Vous recevrez par courriel :

- une confirmation d'inscription comprenant un formulaire de validation hiérarchique à retourner dûment complété, daté et signé à votre correspondant local de formation ;
- un lien vers l'application *PLANIF* du ministère de l'intérieur qui vous permettra de choisir la session souhaitée ;
- pour les sessions en présentiel : une convocation 7 jours avant le début de la session

Module 4 «Enrichir sa culture administrative»



PUBLIC CONCERNÉ : *Agents relevant des services de l'administration centrale du ministère de l'intérieur souhaitant préparer l'examen professionnel d'APAE*

1 - OBJECTIFS DE LA PRÉPARATION

- Identifier la méthodologie de construction de votre culture administrative
- Appliquer cette méthodologie sur la base d'un jeu d'énigmes vous aidant à organiser et enrichir vos connaissances
- Utiliser des outils de révisions

2 - DÉROULEMENT DE LA PRÉPARATION

Plusieurs sessions seront proposées entre janvier et juin 2023.

- Format : présentiel ou classe virtuelle (en fonction du contexte sanitaire)
- Nombre de places par session : 12
- Durée de la préparation : 1 journée
- Horaires indicatifs : de 9h15 à 17h00.

3 – PRE-INSCRIPTION À LA PRÉPARATION

La fiche de pré-inscription devra être :

- complétée, dactylographiée par le candidat (numéro de matricule obligatoire)
- adressée à l'animateur ou correspondant de formation, chargé de recenser les pré-inscriptions et d'en informer la SDRF pour prise en compte.

Toute demande de pré-inscription qui parviendra à la SDRF après
le mardi 18 octobre 2022 ne sera pas prise en compte.



4 - À L'ISSUE DU RECENSEMENT DES PRE-INSCRIPTIONS

Vous recevrez par courriel :

- une confirmation d'inscription comprenant un formulaire de validation hiérarchique à retourner dûment complété, daté et signé à votre correspondant local de formation ;
- un lien vers l'application *PLANIF du ministère de l'intérieur* qui vous permettra de choisir la session souhaitée ;
- pour les sessions en présentiel : une convocation 7 jours avant le début de la session